

RÈGLEMENT  
WORLD DANCE CONTEST  
2026



## ARTICLE 1 – PRÉSENTATION DU CONCOURS

Le Concours World Dance Contest - Édition 2026 vise à rassembler les passionnés de danse du monde entier et offre une opportunité aux artistes de s'exprimer sur scène. Organisé par Daï Chi Danses du Monde, cet événement met en lumière diverses danses telles que les Danses Urbaines, Bollywood, Jazz, Contemporaines, Africaines, Heels, Orientales, et bien d'autres.

La compétition se tiendra le **samedi 11 avril 2026** de 15h30 à 21h30, à l'Espace Jean Poperen - 135 Rue de La République, 69330 Meyzieu, sur une scène de 144 m<sup>2</sup> (16m de large x 9m de profondeur).

## ARTICLE 2 – CATÉGORIES

Le concours propose les catégories suivantes :

- SOLO
- DUO
- GROUPE (jusqu'à 25 danseurs)
- MINIME : Solo, Duo, Groupe (candidat âgé de moins de 13 ans le jour du concours)

## ARTICLE 3 – INSCRIPTIONS ET PRÉSÉLECTIONS

Le concours est ouvert à tous, solistes, duos, groupes, minimes de toutes nationalités.

### 1. Modalités d'inscription

Les inscriptions se font **exclusivement par le biais d'une présélection vidéo**.

**Période de présélection** : du **9 novembre 2025 à 18h au 13 février 2026 inclus**.  
**Aucune vidéo ne sera acceptée après cette date**.

### 2. Envoi de la vidéo

Chaque participant doit transmettre une vidéo de présentation d'une durée comprise entre 1 minute et 5 minutes, via :

- WeTransfer : <https://wetransfer.com/>
- ou Smash : <https://fromsmash.com/>

Le **lien de téléchargement** doit ensuite être **copié dans le formulaire d'inscription en ligne**, disponible à partir du **9 novembre 2025** sur le site officiel :

<https://www.concoursworlddance.com/>

### 3. Frais d'inscription à la présélection

Les frais d'inscription à la présélection sont fixés à **15 € par danseurs**, payables **en ligne** au moment de l'inscription.

**Chaque danseur** au sein d'un même groupe doit s'acquitter individuellement de **ces frais de présélection**.

Pour les candidats sélectionnés, ce montant sera **déduit du total des frais d'inscription finale** (voir Article 9).

### 4. Notification des résultats

Les résultats des présélections seront communiqués à partir du **16 février 2026** par **e-mail**.

Les candidats retenus seront ensuite invités à **compléter leur inscription finale** conformément aux modalités précisées à l'**Article 9**, afin de participer à la **5<sup>e</sup> édition du World Dance Contest**.

## ARTICLE 4 – L'ÉPREUVE (11 avril 2026)

L'épreuve du **11 avril 2026** se divise en **six catégories distinctes** :

- Solo
- Duo
- Groupe
- Minime Solo
- Minime Duo
- Minime Groupe.

**Un gagnant** sera désigné dans chaque catégorie, totalisant ainsi **six à sept finalistes** à l'issue de la compétition.

À la fin de cette journée, **tous les finalistes de leurs catégories respectives** s'affronteront lors de l'épreuve ultime : la « **Finale des Finales** », où ils se disputeront le **Grand Prix World Dance Contest**, d'une valeur de **1000 €**.

Les candidats sont tenus d'arriver à l'horaire précisé sur leur convocation. Un espace pour qu'ils puissent se changer, ainsi que s'échauffer est prévu. Il ne sera pas possible d'effectuer des répétitions sur scène le jour du concours.

## 1. Chorégraphie et styles de danse :

Le choix du thème de la chorégraphie est libre.

Les prestations doivent appartenir à l'un des styles suivants :

- Urbaines
- Jazz
- Contemporain
- Heels
- Afro
- Bollywood
- Tribal
- Orientale
- Autres (à préciser lors de l'inscription)

## 2. Durée des prestations :

Pour **toutes les catégories**, la durée autorisée est comprise entre **2 minutes et 4 minutes**, avec **une tolérance de ± 10 secondes**.

La musique utilisée doit respecter strictement la **durée réglementaire** du concours.

## 3. La "Finale des Finales" :

Pour cette épreuve, **les gagnants de chaque catégorie** seront invités à se produire de nouveau sur scène à la fin de la journée, selon **un ordre de passage prédefini**.

Un **thème imposé** sera communiqué par e-mail aux participants sélectionnés lors des préselections vidéo.

Les finalistes devront présenter une **nouvelle chorégraphie**, spécialement créée pour cette épreuve, d'une durée de **1 minute 30 secondes**.

**Attention : La chorégraphie utilisée lors des phases de sélection ne pourra pas être réutilisée pour la « Finale des Finales ». Toute infraction à cette règle entraînera une disqualification immédiate.**

## ARTICLE 5 – LA MUSIQUE

Chaque **soliste, duo ou groupe** doit transmettre la musique utilisée pour sa prestation au **format MP3**, via un **lien WeTransfer**, à l'adresse suivante : [contact@concoursworlddance.com](mailto:contact@concoursworlddance.com)

Lors de l'envoi du lien, il est impératif de préciser les informations suivantes :

- **Nom** du soliste, duo ou groupe
- **Catégorie** de participation
- **Style de danse**
- **Titre de la chorégraphie ou du ballet**

La **bande sonore** doit être prête à être diffusée, sans nécessiter aucune manipulation autre que sa **lecture directe**.

Tout envoi incomplet ou non conforme pourra entraîner **un refus de validation** du passage lors du concours.

**Date limite d'envoi des musiques : 22 mars 2026.**

## ARTICLE 6 - LA NOTATION

Pour l'ensemble des catégories, l'évaluation des prestations est effectuée selon **quatre critères distincts**. Chaque critère est noté sur **5 points**, pour un total maximal de **20 points**.

Les critères de notation sont les suivants :

- **Technique (sur 5)** : précision des mouvements, maîtrise corporelle, synchronisation.
- **Musicalité (sur 5)** : interprétation du rythme, adéquation des mouvements à la musique.
- **Créativité et costume (sur 5)** : originalité de la chorégraphie, cohérence artistique, qualité et pertinence du costume.
- **Expression scénique (sur 5)** : présence sur scène, engagement émotionnel, interaction avec le public.

Le jury attribue les notes de manière indépendante et impartiale. Le total des points détermine le classement final de chaque participant.

## ARTICLE 7 - LE JURY

Le jury est composé de **professionnels de la danse**, de **danseurs expérimentés** et de **personnalités du milieu artistique**.

Il comprend **au minimum trois (3) juges**, chacun chargé d'évaluer l'ensemble des aspects de la chorégraphie : **technique, musicalité, mise en scène, costumes et expression scénique**.

Les membres du jury sont **libres de leurs appréciations**. Leurs décisions **sont souveraines et sans appel**.

Après délibération, le jury se réserve la possibilité d'attribuer des « **prix spéciaux** » destinés à récompenser une performance ou un élément particulièrement remarquable.

## ARTICLE 8 - RÉCOMPENSES

Les **récompenses** sont attribuées en fonction du **classement obtenu** par les participants au sein de leur **catégorie**.

### 1. Récompenses par catégorie

Pour l'ensemble des catégories (Solo, Duo, Groupe, Minime Solo, Minime Duo et Minime Groupe) :

- **1<sup>re</sup> Place** : Médaille d'Or + Trophée
- **2<sup>re</sup> Place** : Médaille d'Argent + Trophée
- **3<sup>re</sup> Place** : Médaille de Bronze + Trophée

Tous les participants classés sur le podium recevront **au minimum une médaille et un trophée**.

### 2. Prix Spécial du Jury

Le jury se réserve le droit de décerner un **Prix Spécial** destiné à récompenser une **originalité**, une **création artistique** ou une **performance particulièrement remarquable**.

Ce prix peut donner lieu à diverses **récompenses complémentaires**, telles qu'une place dans un stage de danse, une invitation à participer à un spectacle ou toute autre opportunité artistique.

### 3. Prix du Public

Le **Prix du Public** est attribué à l'un des participants sélectionnés lors des **présélections**.

Les candidats nominés seront annoncés sur la **page Instagram officielle du World Dance Contest (WDC)**.  
Le public pourra voter pour son candidat favori en **likant la photo** du participant.

Le participant obtenant **le plus grand nombre de mentions "J'aime"** remportera le **Prix du Public**, qui lui donnera **un accès direct** à l'épreuve : la **"Finale des Finales"**.

**Période de vote : du 9 mars au 11 avril 2026.**

**Important : seuls les votes effectués sur Instagram seront pris en compte. Les votes sur d'autres plateformes ne seront pas considérés.**

### 4. Finale des Finales - Grand Prix World Dance Contest

Lors de la **Finale des Finales**, un **seul grand gagnant** sera désigné et remportera le **Grand Prix World Dance Contest** d'une valeur de **1000 €**.

*Le Gagnant demeure responsable de tous les frais et coûts non expressément mentionnés dans le présent règlement : les frais de transport, d'hébergement ou de repas liés à la participation aux activités offertes ne sont pas pris en charge par l'Organisateur. La participation du Gagnant aux activités associées au Prix est entièrement volontaire. En cas de non-participation à une ou plusieurs activités prévues, aucune compensation financière ou matérielle ne sera accordée.*

## ARTICLE 9 - INSCRIPTION FINALE

L'inscription finale concerne **uniquement les danseurs sélectionnés lors des présélections**.

Pour **valider définitivement votre participation**, les étapes suivantes sont **obligatoires** :

### 1. Validation du formulaire et paiement

- **Remplir en ligne le formulaire d'inscription définitif** reçu par e-mail.
- **Régler le solde des frais d'inscription** directement sur ce **même formulaire**.
- **Date limite de validation : 1er mars 2026.**

## 2. Justificatif professionnel (PASS PROFESSEUR)

Si le **responsable de l'inscription** est **professeur de danse**, il doit fournir un **justificatif professionnel** afin de bénéficier de la **gratuité de son entrée** avec le **PASS PROFESSEUR**.

En l'absence de justificatif, le professeur devra se **procurer une entrée payante** via la billetterie en ligne du concours.

## 3. Envoi de la musique

La musique de la prestation doit être transmise par e-mail à : **contact@concoursworlddance.com**

Merci de préciser dans votre envoi :

- le nom du soliste, duo ou groupe,
- le style de danse,
- le titre de la chorégraphie ou du ballet.

**Date limite d'envoi des musiques : 22 mars 2026.**

## 4. Dossier incomplet ou liste d'attente

Tout **dossier incomplet** sera automatiquement placé sur **liste d'attente** jusqu'à réception de l'ensemble des éléments demandés.

Si le concours atteint sa capacité maximale **avant la clôture des inscriptions**, les dossiers en liste d'attente **ne pourront pas être acceptés**.

## Droits de l'organisation

L'organisation du **World Dance Contest** se réserve le droit :

- de **fermer une catégorie** si le nombre de participants inscrits est insuffisant ;
- de **sélectionner un ou plusieurs remplaçants** en cas de **non-finalisation du paiement** des frais d'inscription restants avant la date limite.

## ARTICLE 10 - FRAIS D'INSCRIPTION

Vous trouverez ci-dessous **le montant des frais d'inscription au concours**. Les frais d'inscriptions sont **valables par participants, par candidature**.

Le règlement des inscriptions se fait **en ligne** ou par **virement bancaire**. Dans le cas d'une demande de paiement par virement bancaire, merci d'adresser votre demande par e-mail à l'adresse suivante : **contact@concoursworlddance.com**

CATÉGORIE	FRAIS D'INSCRIPTION
SOLO (PAR PARTICIPANT) VALABLE POUR LES SOLISTES MINIMES	36€
DUO (PAR PARTICIPANT) VALABLE POUR LES DUOS MINIMES	31€
GROUPE (PAR PARTICIPANT) VALABLE POUR LES GROUPES MINIMES	26€

Rappel important :

Les frais d'inscription mentionnés ci dessus, représentent **le coût total de l'inscription avant la déduction** des 15 € par danseur(se) réglés lors de **l'inscription aux présélections**.

Les frais d'inscription sont non remboursables, quel qu'en soit le motif. Un remboursement ne peut être effectué qu'en cas d'annulation de l'événement à l'initiative exclusive des organisateurs.

## ARTICLE 11 – PHOTOS ET VIDÉOS

Il est crucial de souligner que les participants **consentent à l'utilisation de leur image** par le **World Dance Contest (WDC)** à des fins de **communication promotionnelles, commerciales et internes** du WDC.

Il est à noter que **seules les photos officielles** prises lors du concours seront remises aux participants, étant accessibles sur la **page Facebook de l'événement** : <https://www.facebook.com/worlddancecontest>

Cependant, les vidéos **ne seront pas fournies individuellement aux participants** ; uniquement **les vidéos des podiums** pourront être mises à disposition sur la **page YouTube du concours** : [www.youtube.com/@concoursworlddancecontest](https://www.youtube.com/@concoursworlddancecontest)

## ARTICLE 12 – RESPONSABILITÉS

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables des dommages corporels ou matériels causés à toute personne, ou subis par celle-ci, qu'il s'agisse des candidats ou de leurs accompagnateurs, que ce soit durant les épreuves ou lors des déplacements liés au concours.

## ARTICLE 13 – INFORMATIONS

Retrouvez toutes les informations relatives au World Dance Contest sur notre site : <https://www.concoursworlddance.com/>

Vous pouvez également nous contacter par mail : [contact@concoursworlddance.com](mailto:contact@concoursworlddance.com)